

Exclusion de la LDH de la MDVA, le dialogue de sourds

CONSEIL MUNICIPAL Après un rassemblement de soutien à l'association organisé aux portes de la salle des fêtes, les manifestants pensaient voir le débat se prolonger en début de séance. Le maire en a décidé autrement.

Le conseil municipal a bien failli commencer sur le bitume. Hier, à 16h30, soit une demi-heure avant la séance, les soutiens de la Ligue des droits de l'Homme d'Arles organisaient un rassemblement pour dénoncer l'exclusion de l'association de la MDVA tandis que les élus arrivaient, un après l'autre, dans la salle des fêtes pour assister à l'assemblée communale. Membres de la LDH venus de toute la région, militants de la CGT, acteurs associatifs et citoyens arlésiens, élus de l'opposition - et même l'ancien député maire et président de Région, Michel Vauzelle - sont venus en nombre pour exprimer leur solidarité envers la section arlésienne de la Ligue, présidée par Marguerite Pozzoni. "Nous n'aurions jamais imaginé, moins d'un an après nos vœux, que nous serions ici pour vous parler de notre expulsion de cette maison qui était en quelque sorte un peu la nôtre", a regretté la responsable qui est revenue sur la raison officielle de cette expulsion, l'organisation de "rencontres politiques". "Mais comment des débats sur les questions de société, sur la chose publique, ne seraient-ils pas politiques ?", interroge Marguerite Pozzoni. Une expulsion qui ne passe pas auprès d'une grande partie du vivier associatif arlésien, signataire d'un communiqué de soutien, et qui donne l'occasion à l'Union locale CGT de faire "évidemment le lien avec l'attaque faite contre sa subvention et contre ses locaux dans la Bourse du travail", intervient son secrétaire Nicolas Bourcy. Alors que Patrick de Carolis passe à proximité du rassemblement,



Avant l'ouverture du conseil municipal, la présidente de la Ligue des droits de l'Homme Marguerite Pozzoni a tenté de convaincre Patrick de Carolis de se prononcer sur l'exclusion de son association de la MDVA. / PHOTO VALÉRIE FARINE

les huées fusent. Ce ne sera que le début d'une soirée qui ne verra pourtant pas le débat espéré par les manifestants se poursuivre en ouverture du conseil municipal.

Les manifestants s'invitent au conseil
Entré dans la salle du conseil, le cortège engage un échange avec le maire, avant l'ouverture de la séance. En vain. "Vous êtes un homme de culture, vous

ne pouvez pas ignorer l'histoire de la LDH", tente Marguerite Pozzoni à l'attention de Patrick de Carolis. "La Maison de la vie associative a des statuts qu'il faut respecter. Et la règle d'or de la mairie est de ne jamais intervenir dans la ligne éditoriale des associations", tranche le premier magistrat, froissant la présidente de la LDH en employant le terme d'"attaques en justice" pour évoquer ce qu'elle estime être un simple "recours judi-

ciaire" à l'encontre de la MDVA. Après quelques minutes de discussion chahutée à laquelle se mêlent plusieurs présents, pressant le maire à prendre position dans le conflit qui oppose la MDVA à la Ligue des droits de l'Homme, le conseil municipal démarre. Optant tactiquement pour le report du débat attendu au moment des questions diverses, c'est-à-dire après épuisement des 62 délibérations à l'ordre du jour, le maire

provoque un tollé dans la salle. Nouvelles huées.

Deux suspensions de séance

La tentative du conseiller municipal d'opposition Cyril Girard de revenir sur le sujet à polémique obtiendra une fin de non-recevoir de la part de Patrick de Carolis. "Liberté d'expression !", scandent-ils dans l'assistance, dans un brouhaha qui s'épaissit quand le maire

“
La règle d'or de la mairie est de ne jamais intervenir dans la ligne éditoriale des associations...”

PATRICK DE CAROLIS

menace de faire évacuer la salle. "Dans le climat politique actuel, vous avez un rôle, s'aventure le conseiller municipal communiste Nicolas Koukas, celui de tendre la main aux élus d'opposition et aux Arlésiens qui n'ont pas voté pour vous et n'ont pas confiance en vous." Le maire restera inflexible. Plus encore, il suspendra une première fois la séance. Le calme provisoirement retrouvé, le conseil municipal allait pouvoir voter à l'unanimité sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 15 000 euros à la Fondation de France dans le cadre de son appel aux dons pour les sinistrés de Mayotte (+ 5 000 euros donnés par le CCAS). Juste après une minute de silence à la mémoire des victimes du cyclone Chido qui a endeuillé le département d'outre-mer. Mais l'apaisement sera de courte durée et le chahut reprendra de plus belle. Pour y mettre un terme, le maire décrète une deuxième suspension de séance, venant ainsi à bout des protestataires qui, las, finissent par quitter la salle.

Ludovic TOMAS
tomas@laprovence.com

Nous reviendrons sur la suite du conseil municipal dans notre édition de demain.

POLÉMIQUE

Une décision qui fait couler beaucoup d'encre

Depuis le vote du conseil d'administration de la Maison de la vie associative se prononçant pour l'exclusion de la Ligue des droits de l'Homme, les messages de soutien de divers horizons affluent.

Outre les nombreuses sections locales de la LDH, son comité régional et la CGT, diverses associations arlésiennes ont pris position contre la décision de la MDVA. Paroles Indigo, Les Flamants roses du Trébon, L'Université populaire, l'Amap du Rouinet, les Comités d'intérêt de quartier de la Roquette et de la Hauteure, Femmes solidaires, Atac, la compagnie de théâtre Mab, Viagem Samba, Studio Franceschi, le Philharmonique de la Roquette... Elles sont une trentaine, représentant le monde culturel, la cause environnementale ou encore l'éducation populaire, à vouloir mettre "tout en œuvre pour faire annuler cette décision". "La Ligue des droits de l'Homme d'Arles apporte à notre ville une vision plus large et plus humaniste de notre monde. L'acte même d'expulsion de la MDVA est un acte purement politique. Une censure qui nous laisse

“
Ce qui gêne le conseil d'administration de la Maison de la vie associative, c'est qu'on puisse dénoncer leurs copains d'extrême droite...”

LE COLLECTIF L'ANGERIE

présager d'autres actes antidémocratiques. Ainsi va cette ville dans son enfermement, et qui glisse inopinément vers des pensées uniformes, traditionalistes, parfois même discriminatoires", a fustigé Claudine Pellé, metteuse en scène et directrice de La Compagnie de l'Ambre, lors du rassemblement d'hier. Et même si la Ligue des droits de l'Homme ne sollicite aucun soutien du champ politique, plusieurs organisations de gauche ont également manifesté leur soutien, à l'instar du Nouveau parti anticapitaliste d'Arles qui voit dans l'exclusion de l'association "une décision politique intolérable, cynique



Hier après-midi, associations, syndicats, élus et citoyens se sont rassemblés devant la Maison de la vie associative en soutien à la Ligue des droits de l'Homme. / PHOTO VALÉRIE FARINE

et d'une bassesse sans nom, dans la lignée politique de régression et de répression sociale menée par le maire et sa majorité". "Cette atteinte aux libertés ne peut rester sans réactions. Une riposte ferme et la plus large possible s'impose", écrit le NPA. À La France insoumise, c'est un communiqué au double en-tête du Parlement européen et de l'Assemblée nationale qui a été diffusé. "Nous exprimons notre sou-

tien à la LDH et notre profonde indignation face à cette décision du conseil d'administration de la MDVA qui, en assimilant les valeurs républicaines à des positions politiques, nie leur caractère universel", cosignent les députés Sébastien Delogu et Manuel Bompard ainsi que la parlementaire européenne Marina Mesure, tous Marseillais. Du côté du collectif de L'Angerie, porté par l'association Le 38'Art, qui depuis

juin dernier se voit refuser l'usage des services de reprographie de la MDVA pour sensibiliser les mêmes raisons pour lesquelles la LDH en a été exclue, le constat est catégorique. "Ce qui gêne le conseil d'administration de la Maison de la vie associative, ce n'est pas la ou le politique puisque tout le monde en fait en participant à la vie de la cité, c'est de parler de la Palestine et des luttes actuelles et historiques contre la colonisation, c'est qu'on puisse dénoncer leurs copains d'extrême droite, c'est que des associations puissent porter une parole différente et susciter au sein de la ville d'Arles les échanges et débats critiques sur la lutte contre les discriminations et les dominations", indique le collectif basé à la Roquette. Et de suggérer avec impertinence de mettre à jour le slogan d'Arles-Association, gestionnaire de la MDVA : "Une association au service des associations... qui ne gêne pas la présidente Valette et ses amis". En conclusion de son communiqué, L'Angerie ne mâche pas ses mots : "Votre entreprise réactionnaire tue les libertés associatives arlésiennes, mais personne ne craint votre médiocrité".

L.T.